



UC 1.2.3.4.

*DEAN Tuehiti formation
BPJEPS 2014-2015*

CENTRE DE FORMATION IRPA
FOYER L'OLIVIER A.I.M.C.P



•	SOMMAIRE	p.01
•	INTRODUCTION	p.02
•	REGION	p.03
•	DEPARTEMENT	p.04
•	COMMUNAUTE D'AGGOLMERATION	p.05
•	COMMUNE	p.06
•	STRUCTURE	p.07
○	Présentation de l'association I.M.C.P LOIRE	p.07
○	La charte associative	p.07
○	Le projet associatif	p.08
○	Présentation de l'établissement «foyer l'olivier»	p.08
○	Le cadre administratif, juridique, les textes de références	p.08
○	L'architecture du projet et son environnement	p.09
○	Une mission d'aide à la vie quotidienne et d'accompagnement social	p.09
○	Ses objectifs et missions principales	p.10
○	La dynamique institutionnelle	p.10
○	Son fonctionnement	p.10
○	Les résidents	p.10
○	Les moyens humains	p.11
▪	L'équipe institutionnelle	p.11
▪	La logistique institutionnelle	p.11
○	Le réseau relationnel de l'établissement et les coopérations en place	p.11
○	Mes missions dans ma structure	p.12
○	Organigrammes	p.13
•	PROJET 1	p.14
○	Analyse de la situation	p.14
○	Description de mon projet d'animation : chanter	p.14
○	Explicitation du projet en cohérence avec l'analyse	p.14
○	La cohérence entre le projet et celui de la structure	p.15
○	L'aspect « médiation culturelle » du projet	p.15
○	L'aspect « d'éducation populaire » du projet	p.16
○	Le public de mon projet	p.16
○	Objectifs du projet et critère d'évaluation	p.17
○	Moyens du projet	p.17
○	Echéancier	p.18
○	Exemple d'une séance type	p.19
○	Support	p.19
•	PROJET 2	p.20
○	Analyse de la situation	p.20
○	Explicitation du projet en cohérence avec l'analyse	p.20
○	La cohérence entre le projet et celui de la structure	p.21
○	L'aspect « médiation culturelle » du projet	p.21
○	L'aspect « d'éducation populaire » du projet	p.22
○	Le public de mon projet	p.22
○	Objectifs du projet et critère d'évaluation	p.23
○	Moyens du projet	p.23
○	Echéancier	p.24
○	Exemple d'une séance type	p.26
•	Annexe	p.26



« L'objectif de l'apprentissage est de favoriser les réussites plutôt que de pénaliser les fautes et les échecs. »

Françoise TAINON

Je pense s
activité p
Avoir la p
avoir la p

Je pense qu'il est important de continuer à évoluer dans une activité professionnelle à tout âge, quand le besoin se fait sentir.

Avoir la possibilité de s'informer à tout moment et librement.

Avoir la possibilité de vivre une vie professionnelle épanouie.

I
N
T
R
O



UC
1.2.3.4.
G O C
E O I



Aujourd'hui je suis conscient que notre société est victime d'une mondialisation capitaliste, où le chômage ne cesse pas d'augmenter. Je décide d'évoluer professionnellement en suivant une formation professionnelle de BPJEPS animation culturelle « Développer des projets artistiques et de médiation culturelle autour des pratiques musicales, théâtrales et d'expression ».

BPJEPS
Animation
Culturelle

En effet je suis diplômé aide médico psychologique depuis 2002. J'exerce une activité

professionnelle avec motivation auprès des personnes handicapées depuis 1999.

J'ai l'intention de quitter l'accompagnement du quotidien des personnes handicapées pour une évolution dans une médiation culturelle pour les personnes handicapées en m'appuyant sur ma passion comme la musique.

Dans une société pour un mieux vivre ensemble, je continuerai toujours à travailler auprès des personnes handicapées dans une démarche d'éducation populaire en défiant la problématique de la déficience intellectuelle par des outils adaptés afin qu'ils puissent être reconnus avec talent.

1 2 3 4 UC parti.



DEAN Tuehiti | IRPA : formation BPJEPS animation culturelle « Développer des projets artistiques et de médiation culturelle autour des pratiques musicales, théâtrales et d'expression ». AIMPC : foyer L'Olivier, animateur et AMP.



F
O
Y
E
R

P
R
O
J
E
T
1

P
R
O
J
E
T
2

A
N
N
E
X
E





La loi du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, a profondément modifié l'approche et l'accompagnement des personnes handicapées.

Loi d'orientation novatrice, elle apporte des évolutions notables pour répondre aux attentes et besoins des personnes handicapées. Elle institue la Maison départementale pour les personnes handicapées (MDPH),

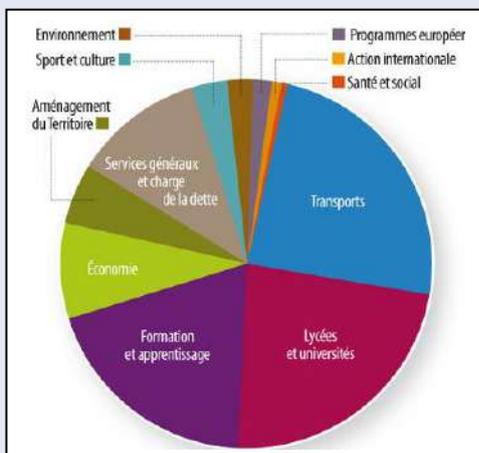
point d'entrée local unique, permettant au public d'avoir un accompagnement global et un accès à l'ensemble des dispositifs et des prestations, et renforce la mission d'observation de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

La Région favorise les démarches d'éducation populaire et citoyenne à travers les projets associatifs ayant une vocation d'utilité sociale, de participation à l'action collective. Elle valorise le monde associatif par la mise en œuvre d'une nouvelle politique en faveur du développement de la vie associative et de l'éducation populaire.

La Région Rhône-Alpes s'engage à favoriser l'accessibilité dans tous les actes de la vie quotidienne et de favoriser l'égalité entre les personnes handicapées et valides.

Malgré les efforts en matière d'accessibilité en Rhône-Alpes, il reste encore du chemin à parcourir. Le respect des normes et des lois est intégré dans chaque nouveau projet mais ce n'est souvent pas suffisant. Il est impératif de sensibiliser les personnes aux différents types de handicaps, l'importance de faire évoluer le regard sur le handicap et de lutter contre l'ignorance en améliorant la communication.

L'association AIMCP Loire où je travaille depuis 2015 compte parmi les 120 000 associations dans la région Rhône-Alpes. Cette dernière soutient enfin les Ligues "Handisport" et "Sport adapté" et encourage l'entrée dans la démarche de labellisation "Tourisme et Handicap" des sites touristiques de Rhône-Alpes.



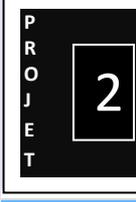
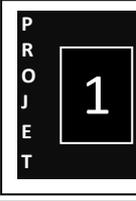
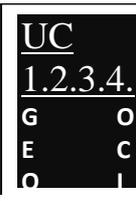
Le budget s'élève à 2,486 milliards d'euros pour 2015.

On peut constater un petit pourcentage du budget de 2015 pour la culture et le sport de 69 M€ et 7 M€ pour la santé et le social.

Mais pour combien de temps aurons-nous ces aides ?

(Source : site conseil général, Insee Rhône-Alpes)

DEAN Tuehiti | IRPA : formation BPJEPS animation culturelle « Développer des projets artistiques et de médiation culturelle autour des pratiques musicales, théâtrales et d'expression ». AIMPC : foyer L'Olivier, animateur et AMP.





France métropolitaine	Rhône-Alpes	Loire
61 771 000 habitants	6 073 500 habitants	743 000 habitants

Source : INSEE - Estimations localisées de population au 1^{er} janvier 2007

La Loire a une population vieillissante. Durant les 20 dernières années, la proportion des habitants de 60 ans et plus est passée de 21% en 1990 à 24% en 2007.

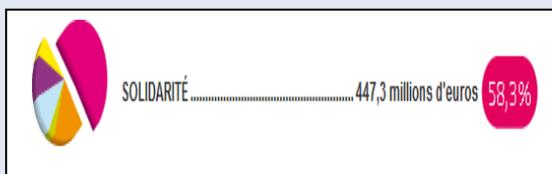
LE DEPARTEMENT
Loire

Le département est particulièrement concerné par le handicap. Il y avait 2 111 enfants bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé au 31.12.2008 et 11 174 adultes bénéficiaires de l'AAH au 31.03.2009, soit : 8 198 avec un taux supérieur à 80 % et 2 976 avec un taux compris entre 50 et 79 %. La France métropolitaine compte un rapport de 19 personnes handicapées pour 1 000 personnes âgées de 0 à 59 ans. La Loire compte un rapport de 27 personnes handicapées pour 1 000 personnes âgées de 0 à 59 ans.

Source Caf	Bénéficiaires Aah 06 2011	
	Nombre	Taux parmi allocataires
Métropole	867 302	8,2
Rhône-Alpes	77 336	7,4
Ain	5 517	6,5
Ardèche	5 034	10,0
Drôme	6 832	8,4
Isère	13 301	6,4
Loire	13 559	10,2
Rhône	21 879	6,6
Savoie	5 391	8,5
Haute-Savoie	5 823	5,9

Les principales compétences du Conseil général de la Loire touchent de près la vie quotidienne des habitants de son territoire : l'action sociale en faveur des personnes âgées, des personnes handicapées, des personnes en difficulté, de l'enfance et de la famille. A ces missions spécifiques, il convient d'ajouter des missions particulières dans le soutien à la musique, à la danse et à la lecture publique, le développement culturel et le sport.

Il convient de rendre accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite, l'offre de loisirs dans un environnement ordinaire, gérée généralement par des associations. On peut souligner l'action exemplaire de Méli-mélo, une fédération d'associations de personnes handicapées à Saint Etienne, qui propose une offre de loisirs mutualisée ouverte à tout type de handicap, dans le cadre d'un accompagnement socio-éducatif. A souligner également des projets loisirs impulsés par les SAVS. (Source : INSEE – Estimations localisées de population au 1er janvier 2007. Sur le tableau source : note conjoncture social numéro 21.)



Le budget est de 766,8 millions d'euros au service des habitants de la Loire. Aides à la personne 346,6 M€, Personnes âgées 106,7 M€, Personnes handicapées 100,7 M€.



Actions culturelles, éducatives et sportives 72,7 millions d'euros. Éducation 31,2 m€, culture 7,7 m€, sports et jeunesse 9,0 m€, actions associatives diverses 0,7 m€.



DEAN Tuehiti | IRPA : formation BPJEPS animation culturelle « Développer des projets artistiques et de médiation culturelle autour des pratiques musicales, théâtrales et d'expression ». AIMPC : foyer L'Olivier, animateur et AMP.



S
O
C
I
O
G
E
O

F
O
Y
E
R

P
R
O
J
E
T
1

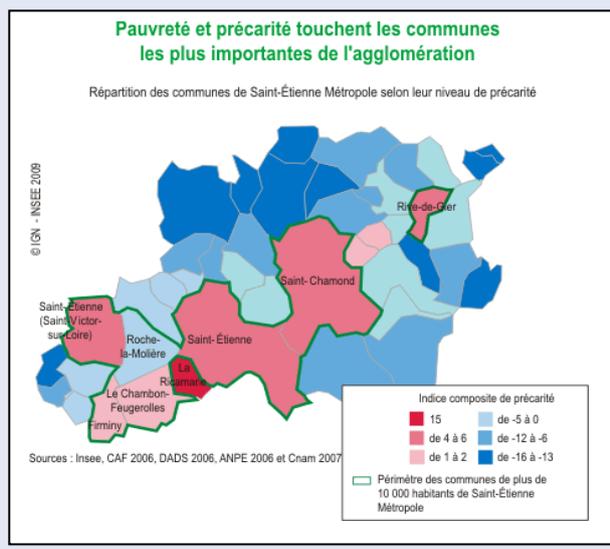
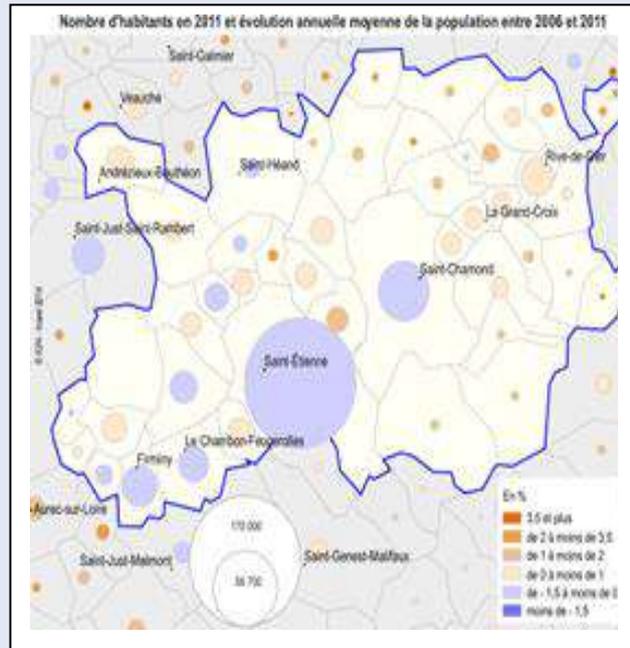
P
R
O
J
E
T
2

A
N
N
E
X
E



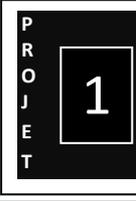


Saint-Étienne Métropole compte 387 000 habitants en 2011. La communauté de communes Saint-Étienne Métropole est composée de 45 communes. 33 des 45 communes du territoire sont urbaines et abritent 98 % de la population. Le pôle urbain de Saint-Étienne est le cœur du territoire. La population de Saint-Étienne Métropole baisse sans discontinuer depuis 40 ans. Les départs liés au phénomène de périurbanisation ne sont pas compensés par les arrivées sur le territoire. En revanche, l'excédent des naissances sur les décès reste constamment positif depuis 1975. Saint-Étienne Métropole attire quotidiennement de nombreux actifs qui viennent de l'extérieur pour y travailler.



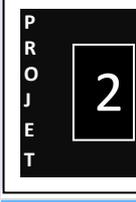
Le département de la Loire est divisé administrativement en 3 arrondissements. Le foyer l'Olivier où j'exerce ma fonction d'animateur et d'aide médico psychologique se trouve dans l'arrondissement de Saint-Étienne.

La pauvreté et la précarité des ménages dans la communauté d'agglomération de Saint-Étienne Métropole est plus importante que dans le Grand Lyon et Grenoble Alpes Métropole.



Les communes des vallées du Gier et de l'Ondaine (de Rive-de-Gier à Firminy en passant par Saint-Étienne) sont les villes où les signes de précarité sont les plus importants.

Les lieux et les équipements culturels et sportifs sont assez diversifiés et historiques dans la communauté d'agglomération de Saint Etienne métropole. Les plus connus sont le musée d'art moderne de Saint-Étienne, la Cité du design de Saint-Étienne et le musée de la mine de Saint-Étienne. Saint Etienne a des salles de spectacle impressionnantes : l'Opéra théâtre de Saint-Étienne, le Zénith de Saint-Étienne et la Comédie de Saint-Étienne. Les accès sportifs sont la fierté du département comme la station de ski de Chalmazel et Le stade Geoffroy-Guichard de Saint-Étienne.



DEAN Tuehiti | IRPA : formation BPJEPS animation culturelle « Développer des projets artistiques et de médiation culturelle autour des pratiques musicales, théâtrales et d'expression ». AIMPC : foyer L'Olivier, animateur et AMP.

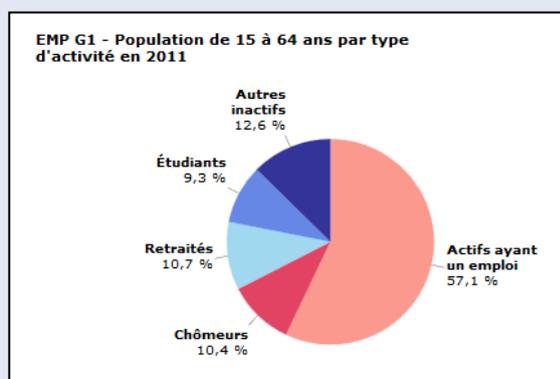




Le foyer L'Olivier est implanté dans la commune du Chambon-Feugerolles. C'est une commune riche d'histoire et de savoir-faire liée à la mine et à la métallurgie. La rénovation du centre-ville a commencé dans les années 1970. Le Chambon-Feugerolles compte 12 654 habitants en 2011 (705 hab./km²) d'une superficie de 1 750 hectares. Aujourd'hui, La commune bénéficie d'un tissu industriel important avec un peu plus de 85 hectares de zone d'activité. Le centre-ville a totalement changé. La ville s'est modernisée et a retrouvé un cadre de vie.



Le service Développement social urbain (DSU) vise à renforcer la cohérence territoriale et la dynamique des quartiers, en privilégiant la participation des habitants. Cette dynamique se traduit par l'émergence d'actions dans les quartiers, en lien avec les acteurs de terrain, les associations, les partenaires institutionnels et les habitants.



La précarité s'étend à l'ouest, jusqu'au centre-ville. Elle touche surtout les familles. Le nord de cet espace est concerné par la précarité des familles monoparentales à bas revenus alors que dans le sud, ce sont les couples à bas revenus avec au moins deux enfants qui sont surreprésentés. Les allocataires CAF à bas revenus sont très présents ainsi que les demandeurs d'emploi.

La commune du Chambon-Feugerolles a la chance de compter 140 associations aux objectifs diversifiés adaptés à la population. Elles sont des partenaires importants de la Ville dans le domaine de l'animation, des loisirs, du sport...

Les associations intervenant sur la commune ont désormais un interlocuteur privilégié : le service vie associative est situé au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville. Ce guichet unique a été instauré pour une plus grande simplicité et afin de simplifier les démarches des membres et des dirigeants associatifs. Le service est là pour répondre à tout renseignement, et pour recevoir toute demande d'organisation d'événement.

La Ville apporte également son soutien à la création culturelle. Un service organise, coordonne et assure la promotion de l'animation culturelle. Il s'occupe aussi de la gestion des équipements culturels et des salles de spectacles. Ce pôle est très intéressant pour les projets l'animation musique du foyer L'Olivier.

- L'espace culturel Albert Camus est un pôle culturel et un lieu de vie avec trois vocations : l'expression théâtrale et musicale, la création et l'enregistrement avec l'accueil d'artistes en résidence et l'enseignement.
- La Forge est une salle de spectacles capable d'accueillir jusqu'à 1 500 personnes debout.



DEAN Tuehiti | IRPA : formation BPJEPS animation culturelle « Développer des projets artistiques et de médiation culturelle autour des pratiques musicales, théâtrales et d'expression ». AIMPC : foyer L'Olivier, animateur et AMP.



S
O
C
I
O

F
O
Y
E
R

P
R
O
J
E
T
1

P
R
O
J
E
T
2

A
N
N
E
X
E





PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION I.M.C.P LOIRE

Le but de l'Association est de favoriser l'élaboration d'une société dans laquelle les personnes handicapées auront leur place, à partir de l'acceptation de leur différence. Ses moyens d'actions viseront à:

- Promouvoir le développement complet des handicapés dans un milieu le plus adapté possible à leur épanouissement.
- Informer l'opinion et les pouvoirs publics de l'existence des I.M.C, de leurs besoins particuliers pour la création et la gestion de toute structure adaptée, la diffusion de publications écrites et audio-visuelles, la collaboration avec toutes les autres associations visant les mêmes finalités.

L'Association agit en dehors de toute tendance confessionnelle ou politique.

LA CHARTE ASSOCIATIVE

L'association des Infirmes Moteurs Cérébraux et Polyhandicapés de la Loire, de type Loi 1901, a été créée par des parents qui en assurent bénévolement la gestion. Son secteur d'intervention est le département de la Loire, ainsi que les communes des départements limitrophes. Elle assure la prise en charge de toute personne handicapée motrice avec ou sans troubles associés. Par la création et l'évolution permanente de structures adaptées permettant l'accès à l'éducation, la formation, l'information et les soins dans le cadre d'un projet de vie personnalisé, elle s'engage à garantir, préserver, aménager la plus grande liberté pour chaque personne dans le respect des règles qui assurent la liberté collective.

Elle s'engage aussi à faire reconnaître les droits de la personne handicapée :

- Droit à la dignité,
- Droits Sociaux,
- Droits Civils,
- Droits de Liberté.

Dans une recherche obstinée du mieux-être, du mieux vivre et lorsque cela est possible de l'autonomie de la personne I.M.C, par le respect du droit à la différence, de la liberté d'expression, l'association I.M.C.P-Loire s'engage à être force de propositions pour tout projet visant à une amélioration de la vie de la personne handicapée.





LE PROJET ASSOCIATIF

Le projet est d'accompagner des personnes handicapées motrices qui avancent en âge, avec la préparation à une future retraite, en milieu ordinaire ou spécialisé. Le problème est, d'une part, que les effets du vieillissement sont souvent vécus plus précocement par ces personnes et que, d'autre part, les associations comme la nôtre n'ont plus la possibilité d'être promotrices de nouvelles structures, mais doivent répondre à des appels à projet ou conclure des partenariats avec des spécialistes du vieillissement (gestionnaires de structures pour personnes âgées).

Le projet est aussi accompagner des personnes dont les déficits sont parfois multiples, complexes et/ou évolutifs et qui requièrent un accompagnement spécialisé permanent, avec hébergement médicalisé ou non.

Par ailleurs, l'association accompagne des enfants, des adolescents maintenus en milieu ordinaire de vie (effet de la loi du 11 février 2005), en préparant certains à l'exercice futur d'une activité professionnelle plus exigeante (en milieu ordinaire ou en milieu adapté).

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT «FOYER L'OLIVIER»

L'association I.M.C.P-Loire a été créée en 1965 par quatre parents d'enfants I.M.C sans solution d'accueil pour ceux-ci. Depuis sa constitution, l'association s'est attachée à créer des établissements et services permettant d'accueillir les enfants, adolescents et adultes I.M.C correspondant à son objet social. En 2003, un « mini-foyer » de 6 places a été créé au 24 rue Thimonnier à Saint-Etienne, afin d'héberger des adultes I.M.C accueillis en journée dans le cadre de la section d'accueil de jour.

Le 28 août 2009, un arrêté préfectoral prévoit l'extension de sa capacité d'accueil à 44 places avec 15 places médicalisées et sa relocalisation sur la commune du Chambon-Feugerolles sous l'appellation «Foyer l'Olivier ». En août 2011, cette relocalisation est effective en plein centre-ville du Chambon-Feugerolles au 18 rue Gambetta.

LE CADRE ADMINISTRATIF, JURIDIQUE, LES TEXTES DE REFERENCES

Le foyer l'Olivier appartient à la catégorie des foyers de vie accueillant des personnes handicapées adultes.

L'établissement dispose d'un arrêté conjoint du Président du Conseil Général de la Loire et de la DDASS de la Loire. A ce jour, le financement de l'établissement s'effectue :

- pour la section d'hébergement, dans le cadre d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens signé avec le Conseil Général de la Loire.
- pour les 15 places médicalisées, un financement annuel sur la base de forfaits de soins.



DEAN Tuehiti | IRPA : formation BPJEPS animation culturelle « Développer des projets artistiques et de médiation culturelle autour des pratiques musicales, théâtrales et d'expression ». AIMPC : foyer L'Olivier, animateur et AMP.



F
O
Y
E
R

P
R
O
J
E
T

1

P
R
O
J
E
T

2

A
N
N
E
X
E





L'ARCHITECTURE DU PROJET ET SON ENVIRONNEMENT

Le foyer « L'Olivier » est construit en plein centre-ville, à 200 mètres de la mairie et de la place du marché. Le bâtiment banalisé est adapté aux normes d'accessibilité d'environ 4.450m² sur 5 niveaux. Il permet la domiciliation de quatre appartements. Dans chaque appartement peuvent vivre 11 personnes à temps plein sur 365 jours. Un espace spécifique est entièrement dédié à la mise en œuvre d'activités à la journée (activités faisant appel à la créativité, à la détente ou au bien-être).

UNE MISSION D'AIDE A LA VIE QUOTIDIENNE ET D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

La vie proposée à chaque résident s'exerce dans un habitat adapté ouvert sur le quartier et l'environnement social. La structure développe des missions d'accompagnement social auprès des personnes accueillies à travers des activités culturelles ou de loisirs. Elle permet aux personnes accueillies, de se situer pleinement entre leur vie privée, leurs activités et leur environnement social.

Le personnel exerçant les fonctions d'accompagnement d'aide à la vie quotidienne est formé à l'accompagnement de la vie quotidienne des personnes handicapées (toilette, alimentation adéquate, convivialité et au bien-être).

L'objectif de mission d'accompagnement social est de conserver ou de rendre sa dignité et son statut social à chaque résident, en développant ses capacités à être citoyen et acteur de son projet de vie.

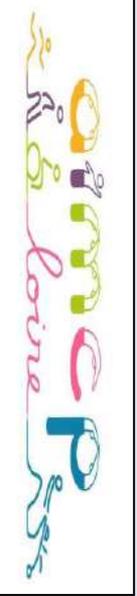
A travers les activités collectives, il permet d'élaborer un projet personnalisé :

- Réalisations individuelles.
- Aides personnalisées.
- Construction de sa personnalité.
- Développement de sa relation aux autres.
- Sens des responsabilités (droits/devoirs).
- Test en situation réelle de son autonomie et sa liberté de citoyen.

La structure favorise tous les accès à la connaissance, à la culture et aux loisirs. Celle-ci amène ses publics à être dans des situations d'expression et de création artistique qui permettent de sortir des logiques occupationnelles. Elle est vigilante à ce que la pression du collectif, du regroupement en appartement, ne soit pas une source d'agression, voire d'oppression. Elle essaie de faciliter une vie dans laquelle les contraintes, d'où qu'elles viennent, soient expliquées, comprises et admises. Toute vie citoyenne implique le respect de règles de vie, afin de laisser un espace de créativité, de désir, et favorise le sentiment d'exister, tant pour soi que vis-à-vis des autres.



DEAN Tuehiti | IRPA : formation BPJEPS animation culturelle « Développer des projets artistiques et de médiation culturelle autour des pratiques musicales, théâtrales et d'expression ». AIMPC : foyer L'Olivier, animateur et AMP.





SES OBJECTIFS ET MISSIONS PRINCIPALES

Il s'agit d'assurer, au sein du Foyer "L'Olivier", l'hébergement complet de personnes handicapées adultes, de leur apporter les soins et l'aide nécessités par la paralysie cérébrale en vue d'une vie sociale la plus riche possible.

Pour se faire, le bâtiment est parfaitement accessible. Des moyens humains sont organisés pour assurer les actes essentiels de la vie, pour les différents accompagnements à la vie sociale, pour les soins médicaux et paramédicaux.

Le foyer a une mission d'hébergement, de restauration, de surveillance nocturne, de la gestion du linge, de l'aide à la vie quotidienne et une mission de soins.

LA DYNAMIQUE INSTITUTIONNELLE

La direction a mis en place diverses réunions tout au long de l'année pour assurer une bonne organisation et un bon fonctionnement pour l'ensemble du personnel et des résidents dans le foyer. Ces réunions sont par exemple :

- **La réunion de projet individuel** du résident est annuelle.
- **La réunion de coordination** a lieu tous les mardi matin.
- **La réunion d'équipe d'appartement.** Chaque équipe se réunit tous les 15 jours.
- **La réunion du Conseil de la vie sociale** se réunit au moins trois fois par an où son invité les représentants des résidents.

SON FONCTIONNEMENT

L'Établissement fonctionne tout au long de l'année en régime d'internat. Le lever est échelonné, en fonction du projet personnalisé et de l'organisation des activités. Ces dernières sont proposées pour rompre le quotidien de la semaine en fonction du désir de chacun dans le respect de son rythme personnel. De 9h30 à 16h30, activités et repas de midi s'alternent sur place ou ponctuellement éventuellement sur un établissement extérieur, selon le lieu où se déroulent les activités. La priorité est donnée à l'ouverture sur l'extérieur tant sur le plan culturel (sorties, spectacles, concerts ...), que sur le plan relationnel (aller faire le marché, inviter des amis, partir en vacances...).

LES RESIDENTS

Le Foyer concerne toute personne adulte souffrant d'une paralysie cérébrale avec ou sans troubles associés (séquelles traumatismes crâniens, maladies évolutives).

F
O
Y
E
RP
R
O
J
E
T

1

P
R
O
J
E
T

2

A
N
N
E
X
E



LES MOYENS HUMAINS

L'équipe institutionnelle.

Tout au long de la journée, trois professionnels sont en co-activité par appartement. Il y a des aides médico-psychologiques, une maîtresse de maison et une aide-soignante. Une coordinatrice des animations supervise les activités de jour sur l'ensemble du foyer. Deux monitrices éducatrices apportent leur contribution, en renforçant les équipes des différents appartements.

L'équipe médicale et paramédicale est composée de dix personnes et coordonnée par une cheffe de service paramédical. Elle assure les soins des résidents du foyer d'accueil médicalisé. Chaque nuit, deux surveillants de nuit assurent la sécurité de tous les résidents

La logistique institutionnelle.

Elle est assurée par le Directeur général de l'association, la Directrice-adjointe, une Cheffe de Service paramédicale, une coordonnatrice des animations, une Secrétaire-comptable, un Cuisinier, un Homme d'entretien et un Agent de Service qui complètent l'Equipe institutionnelle.

LE RÉSEAU RELATIONNEL DE L'ÉTABLISSEMENT ET LES COOPÉRATIONS EN PLACE

L'établissement s'inscrit dans le schéma départemental des personnes handicapées. Son financement actuel est assuré par le Conseil Général de la Loire et l'ARS Rhône-Alpes.

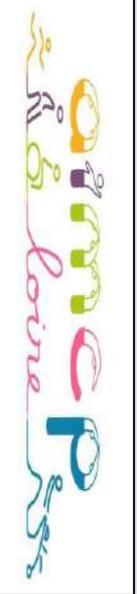
La ville du Chambon-Feugerolles a encouragé son implantation, et permis de développer des coopérations particulières avec le centre social, la médiathèque, dans le cadre de la commission municipale d'accessibilité à laquelle participent les personnes handicapées.

D'autres établissements de l'association I.M.C.P-Loire ont mis en commun des moyens (les véhicules, le spa, la balnéothérapie...).

L'association est en lien avec L'Unité de Coordination adultes des Soins de Suite et Réadaptation du CHU de Saint-Etienne.

Il y a différents intervenants techniques à l'extérieur requis pour l'animation: judo, yoga, peinture, danse, esthétique....

Un certain nombre d'établissements de la région apportent des prestations de service (restauration, des partages d'activités et des stages échanges).

F
O
Y
E
RP
R
O
J
E
T

1

P
R
O
J
E
T

2

A
N
N
E
X
E

DEAN Tuehiti | IRPA : formation BPJEPS animation culturelle « Développer des projets artistiques et de médiation culturelle autour des pratiques musicales, théâtrales et d'expression ». AIMPC : foyer L'Olivier, animateur et AMP.





MES MISSIONS DANS MA STRUCTURE

Il n'existe pas de poste d'animateur BPJEPS dans l'association I.M.C.P Loire et dans la structure du foyer l'Olivier où je travaille. Je suis diplômé Aide Médico Psychologique depuis 2002. Je suis entrée dans l'association depuis mai 2005. Je fais partie de l'équipe socio-éducative. Elle est composée essentiellement de deux moniteurs-éducateurs, d'AMP et de maîtresses de maison ayant exercé dans un domaine éducatif.

Cette équipe assure toute la responsabilité des projets personnalisés des personnes handicapées, dont la Direction en est le garant.

Dans l'association le rôle d'animateur BPJEPS peut se retrouver dans une partie de la fonction de la coordinatrice de jour et dans la partie animation socio-éducative de l'AMP et du moniteur éducateur.

Mes missions en tant qu'animateur culturelle BPJEPS sont :

- Trouver des animations correspondant aux capacités de toutes les personnes.
- Etre garant des projets personnalisés, assurer leur préparation et le suivi avec les résidents
- Contribuer à soutenir la dynamique institutionnelle, à favoriser les échanges et la coopération de tous les services du Foyer.

Ces compétences peuvent être liées à la fonction de la coordinatrice de jour.

- Participer à la dynamique du groupe et gérer les relations à l'intérieur de celui-ci
- Favoriser et accompagner les relations familiales, sociales et la participation citoyenne
- Concevoir, proposer, mettre en œuvre et évaluer des activités, pour un individu ou un groupe, contribuant au développement dans ses différentes dimensions (sensorielle, psychomotrice, cognitive, affective, relationnelle...)
- Avoir la responsabilité d'un séjour, des activités et des animations dont il est référent. Bien évidemment, durant les activités dont elle a la charge, l'équipe assure les actes de la vie quotidienne dont les personnes handicapées ont besoin tout ceci sous la responsabilité de la coordinatrice d'animation.

Ces compétences peuvent être liés à l'animation de la vie sociale et relationnelle assurée par l'AMP et l'animatrice éducatrice.

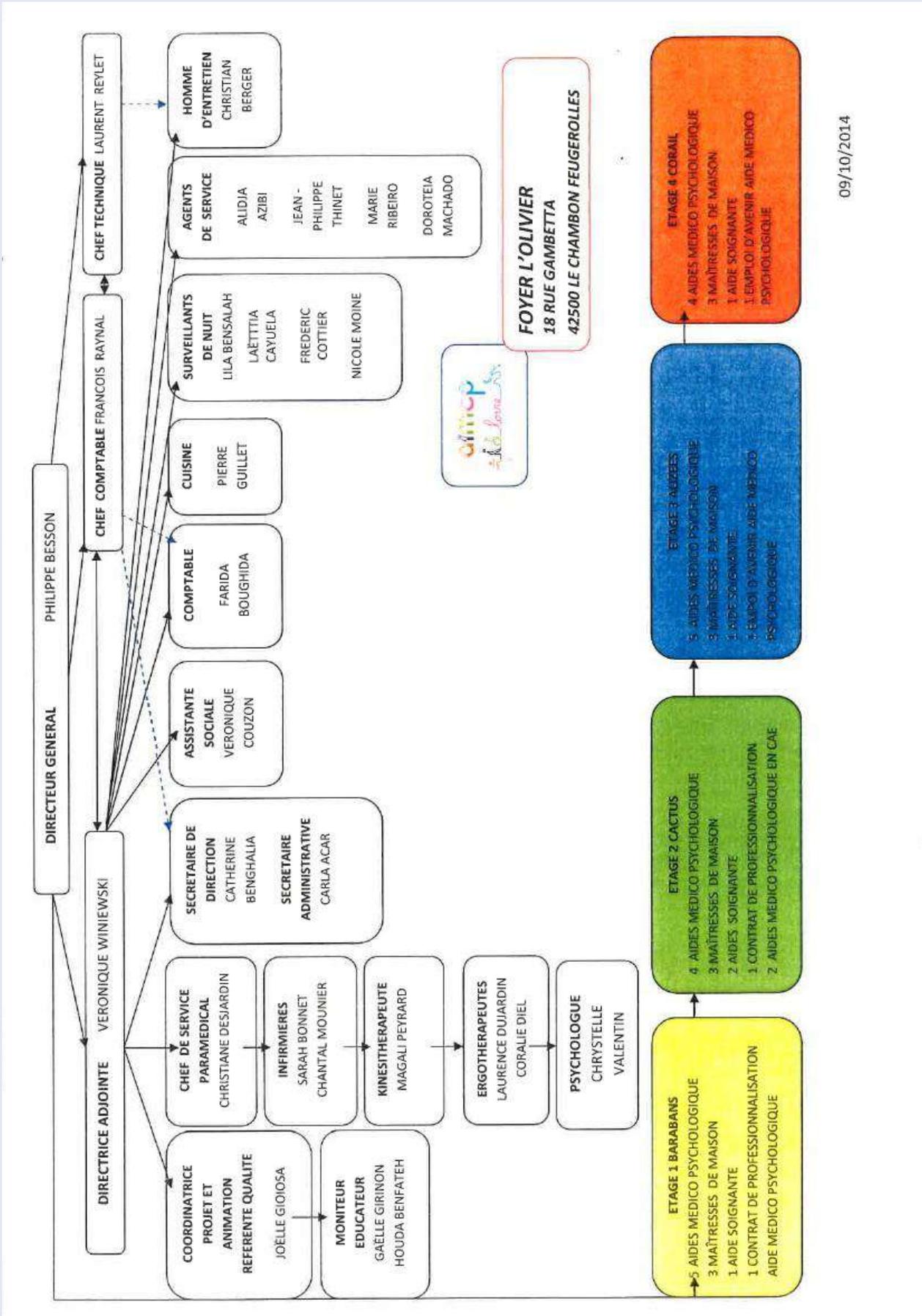
- Organiser des animations artistiques et culturelles.
- Monter un projet.
- M'adapter au public.
- Utiliser des pédagogies.
- Sécuriser le public.

Ces compétences sont spécifiques à celui de l'animateur.



DEAN Tuehiti | IRPA : formation BPJEPS animation culturelle « Développer des projets artistiques et de médiation culturelle autour des pratiques musicales, théâtrales et d'expression ». AIMPC : foyer L'Olivier, animateur et AMP.





FOYER

PROJET 1

PROJET 2

ANNEXE



DEAN Tuehiti | IRPA : formation BPJEPS animation culturelle « Développer des projets artistiques et de médiation culturelle autour des pratiques musicales, théâtrales et d'expression ». AIMPC : foyer L'Olivier, animateur et AMP.



ANALYSE DE LA SITUATION

L'atelier musique est né en septembre 2007 suite aux idées émises par les résidents. Ces idées ont été formulées autour de différents aspects : Découvrir les instruments de musique, pratiquer un instrument de musique, créer un cd, connaître la réalisation et les étapes d'un enregistrement. Il y a une vraie volonté des résidents d'intégrer cette animation dans la structure. Depuis 2007, nous avons travaillé sur certaines de ces idées dont l'écriture de 13 chansons et la composition de 13 musiques. En début d'été 2014 lors du bilan de l'activité, les résidents ont constaté qu'il y avait un manque de technique vocale et qu'il y avait un manque de savoir et de savoir-faire dans le chant. La question était « comment savoir si on chante juste et comment chanter ? ». Nous avons projeté de créer un spectacle qui rassemble toutes les créations réalisées depuis 2007.

DESCRIPTION DE MON PROJET D'ANIMATION : CHANTER.

Mon projet consiste à amener mon public à créer une musique, à chanter librement et à l'amener à faire une représentation à l'extérieur de la structure. Cela va permettre d'amener le public à construire du lien social dans et en dehors de la structure.

Il a pour but d'émanciper les personnes à travers le chant. Je m'appuierais sur une technique vocale de Cathrine SADOLIN.

Cathrine SODALIN. C'est une grande chercheuse sur la voix. Elle a écrit un livre « technique vocale complète » qui fait environ 250 pages. En 2005, elle a ouvert le COMPLETE VOCAL INSTITUTE situé à Copenhague. J'ai trouvé ce livre magique. Il s'adresse autant aux professionnels qu'aux débutants et s'applique à tous les différents styles de musique.

EXPLICITATION DU PROJET EN COHERENCE AVEC L'ANALYSE

Mon projet va permettre de valoriser mon public dans leurs souhaits, d'améliorer leurs chants et d'enrichir leurs techniques vocales. Il permettra de développer du lien social, d'échanger des avis sur les techniques vocales et construire ensemble une chanson pour enlever les inquiétudes autour du chant.

Au vu de la problématique du handicap de mon public, la construction de textes se fera collectivement en mettant à profit les capacités de chacun, que ce soit dans la réflexion, la logique et l'écriture.

Dans la composition musicale et la pratique des instruments, j'utilise différents instruments et outils adaptés à mon public afin de surmonter leurs handicaps.

La technique et pratique vocale apporte à mon public un ajustement ainsi qu'une amélioration dans la créativité du texte et la pratique musicale.



DEAN Tuehiti | IRPA : formation BPJEPS animation culturelle « Développer des projets artistiques et de médiation culturelle autour des pratiques musicales, théâtrales et d'expression ». AIMPC : foyer L'Olivier, animateur et AMP.





LA COHERENCE ENTRE LE PROJET ET CELUI DE LA STRUCTURE

Ma structure favorise aux personnes handicapées l'accès à la connaissance, à la culture et aux loisirs. Celle-ci amène mon public à être dans des situations d'expression et de création artistique qui permettent de sortir des logiques occupationnelles. Je souhaite donner du sens aux activités artistiques et créatives, faire découvrir et développer des passions à l'intérieur comme à l'extérieur de l'établissement en y développant des formes d'activités, de sociabilités ouvertes sur l'environnement.

Mon projet d'animation et le projet de l'établissement rentre parfaitement en harmonie. Nous visons ensemble à :

- Valoriser la personne handicapée par la création artistique.
- Favoriser les accès à la connaissance et à la culture musicale.
- Encourager les personnes handicapées à s'exprimer librement.
- Encourager la participation à la culture.
- Contribuer à l'épanouissement personnel des individus et au développement d'un sens communautaire.

L'ASPECT « MEDIATION CULTURELLE » DU PROJET

À la jonction du culturel et du social, la médiation culturelle déploie des stratégies d'intervention – activités et projets – qui favorisent la rencontre des publics avec une diversité d'expériences.

Entre démocratisation et démocratie culturelles, la médiation culturelle combine plusieurs objectifs :

- donner accès et rendre accessible la culture aux publics les plus larges,
- valoriser la diversité des expressions et des formes de création,
- encourager la participation citoyenne,
- favoriser la construction de liens au sein des collectivités,
- contribuer à l'épanouissement personnel des individus et au développement d'un sens communautaire.

Ce projet va permettre à mon public à travers les différentes pratiques artistiques abordées d'avoir un autre regard sur celles-ci. En effet, le fait d'amener mon public à travailler sur les différents modes vocaux, va lui permettre d'avoir une écoute plus précise et de repérer les modes vocaux utilisés par ses artistes préférés.





L'ASPECT « D'EDUCATION POPULAIRE » DU PROJET

L'éducation populaire est le fruit de l'interaction et l'interdépendance entre ces 3 projets. Elle se constitue par l'association inédite de l'éducatif, du social et du culturel qui forme ensemble un projet de société qui tire l'humanité vers le haut...

Ce projet va permettre à mon public à travers les différentes pratiques artistiques abordées d'avoir une approche autour de l'apprentissage de celles-ci. En effet, le fait d'amener mon public à travailler sur les différents modes vocales, va lui permettre de partager des connaissances sur les instruments de musique, de confronter ses idées et de développer des capacités du vivre ensemble.

LE PUBLIC DE MON PROJET

Le projet concerne tous les résidents de l'association, adultes souffrant d'une paralysie cérébrale avec ou sans troubles associés (Séquelles de traumatismes crâniens, maladies évolutives dont la myopathie). La grande dépendance de ces adultes nécessite un accompagnement et du matériel adapté.





OBJECTIFS DU PROJET ET CRITERE D'EVALUATION

- Objectif culturel : développer la pratique du chant
 - Objectif opérationnel : exploiter les modes
 - Critère 1 : utiliser deux modes : overdrive et neutral
 - Critère 2 : reproduire un effet pour trouver le mode
 - Objectif opérationnel : écrire une chanson collectivement
 - Critère 1 : construire une histoire cohérente
 - Critère 2 : mettre en commun des idées
- Objectif social : favoriser l'expression au sein du groupe
 - Objectif opérationnel : partager en groupe
 - Critère 1 : échanger des idées
 - Critère 2 : exprimer son point de vue
 - Objectif opérationnel : favoriser la sociabilité
 - Critère 1 : tenir une conversation
 - Critère 2 : partager son savoir

MOYENS DU PROJET

	personne de ressource	PRIX	intervenant	PRIX
humain	salaires pour l'activité 10 l/heure	1760	moi AMP en situation d'animateur	1760
	total	1760	total	1760
	matériel			
	Dépense	PRIX	Recette	PRIX
matériel	salle de musique 4 h par semaine superficie 40m²	1280	mise à disposition par le foyer	1280
	Tableau	350		350
	Sonorisation	250		250
	instrument de musique	120		120
	livre TVC de catherine SODALIN	90		90
	ordinateur	300		300
	matériel divers	120		120
	total	2510		total
	budget prévisionnel	PRIX	équilibrer	PRIX
financier	visite de musée	150	mise à disposition par le foyer	150
	essence	80		80
	humain	1760		1760
	matériel	2510		2510
	argent de sortie	50		50
total	4550	total	4550	





étapes	séances	description	date
Présentation Ecriture du texte de la chanson	Présentation	Explication du projet de l'année. Rappelle le souhait des résidents sur la technique vocale	17/09/2014
	Décision du thème	Trouver un thème pour la nouvelle chanson de cette année	24/09 et 01/10/14
	Etape du récit	Construire une histoire cohérente sur le choix du thème	08/10 au 29/10/14
	Style de musique	Décision en groupe du style de musique par rapport au thème choisi	05/11/2014
	Ecriture du texte	Construction des couplets et du refrain	12/11 au 17/12/14
Travail des modes et des effets Et composition de musique	Première composition de musique	Composition de musique pour le couplet et le refrain	07/01 et 14/01/15
	Modes vocaux et continuer l'amélioration de la composition musicale	Explication des modes en s'appuyant sur le texte de la chanson	21/01 au 18/02/15
		Mode neutral	
		Mode curbing	
		Mode overdrive	
	Effet et continuer l'amélioration de la composition musicale	Explication des modes en s'appuyant du texte écrit de chanson	25/02 au 18/03/15
		Distorsion	
		Creak et creaking (grincement et rôle)	
		Rattle (crépitement)	
		Growl (rugissement)	
	Grunt (grognement)		
pré bilan			25/03/2015
Finalisation : assemblage du texte et de la musique. répétition	premier répétition	premier assemblage du texte et de la musique	01/04/2015
	étapes de répétition	travail du premier couplet	08/04 au 22/04/15
		travail du premier refrain	29/04 au 13/05/15
		travail du deuxième couplet	20/05 et 27/05/15
		travail du troisième couplet	03/06 et 10/06/15
		répétition de la création	17/06 et 08/07/15
bilan et spectacle	Bilan	bilan du travail de l'année	15/07/2015
	spectacle	spectacle à l'ADAPEI et retour sur le spectacle	22/07/2015





EXEMPLE D'UNE SEANCE TYPE

La séance se passe au cinquième étage du foyer l'Olivier dans la salle de musique.

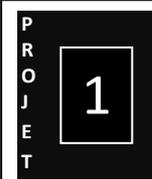
Je choisis dans l'échéancier d'utiliser utilisation des modes comme exemple de la séance.

La séance d'animation sera de 10H à 11H.

J'utiliserai une pédagogie active.

- 03 Minutes L'animation commence par une explication du déroulement de la séance.
- 15 Minutes Dans un premier temps présentation des modes en technique vocal.
- 10 Minutes Dans un deuxième temps les résidents testeront les modes sur un exercice.
- 25 Minutes Dans un troisième temps chant collectif sur un couplet de leur composition en utilisant un ou plusieurs modes.
- 07 Minutes Pour finir un bilan pour finir la séance.

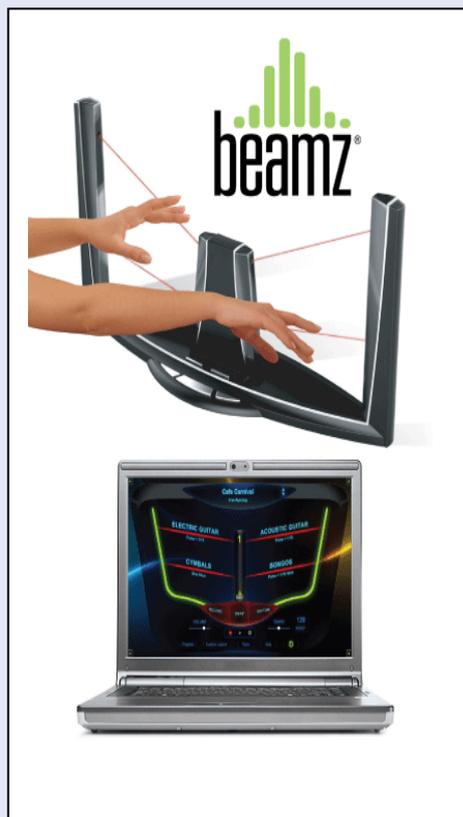
SUPPORT DE COMMUNICATION



DEAN Tuehiti | IRPA : formation BPJEPS animation culturelle « Développer des projets artistiques et de médiation culturelle autour des pratiques musicales, théâtrales et d'expression ». AIMPC : foyer L'Olivier, animateur et AMP.



ANALYSE DE LA SITUATION



En 2012 j'ai créé un partenariat avec la société BEAMZ. En effet depuis quelques années j'étais à la recherche d'instrument de musique adapté à mon public. La pathologie IMC demande des adaptations individualisées. Des personnes souhaitent pratiquer un instrument de musique et pour certains d'entre eux ils n'ont jamais pratiqué un instrument de musique de leur vie. Compte tenu des complications liées à la pathologie des personnes, vu le prix exorbitant du matériel de musique adapté et l'absence d'évolution de celui-ci, mes recherches me poussent à chercher hors des frontières françaises et européennes. En effet, J'ai découvert une société américaine « BEAMZ ». Celle-ci fabrique un instrument de musique par laser intitulé « le BEAMZ Player » à prix très attractif. Il est relié en USB par ordinateur. Il est possible d'utiliser cet outil de différente manière : instrument de musique, commande souris, Player DJ... C'est un instrument dédié à tout public et pour tous âge. Actuellement nous possédons quatre BEAMZ Player. Aujourd'hui des résidents pratiquent régulièrement cet instrument.



EXPLICITATION DU PROJET EN COHERENCE AVEC L'ANALYSE

Initiation au BEAMZ à des enfants du quartier : Le but de mon projet est de créer une œuvre musicale intergénérationnelle dans la commune. Il valorisera le savoir et le savoir-faire des résidents du foyer l'Olivier qui pratique le BEAMZ pour initier cette technologie à des enfants de la ville du Chambon-Feugerolles. Pour ce projet nous sommes en partenariat avec le service associatif de la mairie. Ce projet va permettre d'amener les résidents et les enfants à construire du lien social dans la commune. Après les six séances, il y aura une démonstration de toutes leurs compositions musicales avec le Beamz.



DEAN Tuehiti | IRPA : formation BPJEPS animation culturelle « Développer des projets artistiques et de médiation culturelle autour des pratiques musicales, théâtrales et d'expression ». AIMPC : foyer L'Olivier, animateur et AMP.



LA COHERENCE ENTRE LE PROJET ET CELUI DE LA STRUCTURE

La structure a pour projet de favoriser l'élaboration d'une société dans laquelle les personnes handicapées auront leur place, à partir de l'acceptation et de leur différence. Ses moyens d'action visent à collaborer avec toutes les autres associations et soutenir tout partenariat. Il faut développer des formes d'activités pour permettre une ouverture sociale sur l'environnement.

Dans mon projet je souhaite exploiter le Beamz dans sa globalité et d'utiliser cette richesse de celui-ci pour une ouverture social à l'extérieur. En effet le beamz a la possibilité de s'adapter à toutes les générations. Le beamz répond parfaitement au projet de l'établissement.

- Développer une mission d'accompagnement social.
- Développer des projets de vie.
- D'aider à construire sa personnalité,
- Développer sa relation aux autres.
- De favoriser tous les accès à la connaissance, à la culture et aux loisirs.
- Donner sens aux activités artistiques et créatives,
- Faire découvrir et développer des passions.
- Développer des formes d'activités, de sociabilités ouvertes sur l'environnement.

L'ASPECT « MEDIATION CULTURELLE » DU PROJET

Ce projet s'articule autour d'un instrument de musique « Le Beamz » qui a comme particularité de permettre à mon public handicapé de dépasser son handicap en le pratiquant. C'est un véritable outil de médiation dans le sens où il permet à tout mon public d'être en situation de création musicale, de valoriser la diversité des expressions et des formes de création des personnes handicapées. L'idée de mon projet basée sur une création musicale collective vise donc bien les concepts de médiation culturelle que je défends.



DEAN Tuehiti | IRPA : formation BPJEPS animation culturelle « Développer des projets artistiques et de médiation culturelle autour des pratiques musicales, théâtrales et d'expression ». AIMPC : foyer L'Olivier, animateur et AMP.





L'ASPECT « D'ÉDUCATION POPULAIRE » DU PROJET

L'éducation populaire est l'interaction d'un projet éducatif qui vise l'émancipation, d'un projet culturel qui organise la transmission et d'un projet social qui garantit à toutes les personnes les conditions de leur développement.

Les résidents ont une culture musicale. Ils sont eux aussi des "passeurs de culture", consciemment ou pas. La notion d'éducation populaire dans mon projet est d'utiliser, de partager les connaissances et la pratique musicale des résidents pour des enfants. Cela est une double valorisation de mon public, une première valorisation autour de l'outil (le Beamz) qui permet de dépasser leur handicap et aller vers leur émancipation. Et une seconde valorisation qui est de mettre mon public handicapé en situation de transmission pour des enfants. Cela est pour moi un élément majeur de l'éducation populaire.

LE PUBLIC DE MON PROJET

Le projet concerne tous les résidents de l'association, adultes souffrant d'une paralysie cérébrale avec ou sans troubles associés (Séquelles de traumatismes crâniens, maladies évolutives dont la myopathie). Il concerne les enfants 8 - 12 ans du quartier du foyer l'Olivier au Chambon-Feugerolles.



P
R
O
J
E
T
2

A
N
N
E
X
E





OBJECTIFS DU PROJET ET CRITERE D'EVALUATION

- Objectif culturel : développer la pratique musicale.
 - Objectif opérationnel : utiliser le Beamz.
 - Critère 1 : réussir à couper le faisceau.
 - Critère 2 : utiliser les fonctions de l'appareil.
 - Objectif opérationnel : jouer à plusieurs avec le Beamz.
 - Critère 1 : travailler en groupe.
 - Critère 2 : construire une musique.
- Objectif social : favoriser la communication au sein du groupe.
 - Objectif opérationnel : s'exprimer en groupe.
 - Critère 1 : échanger entre différents âges.
 - Critère 2 : partager des expériences.
 - Objectif opérationnel : favoriser la sociabilité
 - Critère 1 : accepter les différences.
 - Critère 2 : enrichir la communication.

Moyens du projet

humain		personne de ressource	PRIX	intervenant	PRIX
	1	10 €/heure salaire	140	mise à disposition du foyer	140
		total	140	total	140
matériel		Dépense	PRIX	Recette	PRIX
	1	salle polyvalente 14 h	280	mise à disposition du foyer	280
	1	Sonorisation	250		250
	1	informatique	300		300
	3	fourniture divers	45		45
	1	imprimante	15		15
	total	890	total	890	
financier		budget prévisionnel	PRIX	équilibrer	PRIX
	8	repas	50	mise à disposition du foyer	50
		total	50	total	50
TOTAL			1080		1080

médiation culturelle autour des pratiques musicales, théâtrales et d'expression». AIMPC : foyer L'Olivier, animateur et AMP.



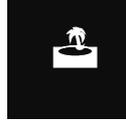
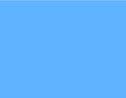
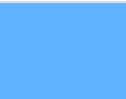
PROJET 2

ANNEXE



ECHEANCIER DU PROJET

Séances	Etapes	description	date
Préparation de la salle au rez-de-chaussée.	Organisation	Installation stratégique du matériel pour l'animation et formation des groupes du matin et de l'après-midi.	10/07/15
Initiation du Beamz 10h à 11h	Présentation	Description du projet.	11/07/15
	Découverte	Utilisation du Beamz en petit groupe.	
	Jouer	Les groupes jouent sur une musique.	
	bilan	Bilan de la séance.	
Pratique du Beamz de 11h à 12h	Expérience	laisser les enfants expérimenter l'instrument seul ou en groupe.	
composition Beamz 10h à 11h	Présentation	Description de la séance.	25/07/15
	Ordinateur	Utilisation du pc et Beamz.	
	Composition 1	Travail en groupe sur thème.	
	Bilan	Bilan de la séance.	
Pratique du Beamz de 11 à 12h	Travail en groupe.	laisser les enfants expérimenter l'instrument seul ou en groupe.	
Initiation du Beamz 10h à 11h	Présentation	Description de la séance.	08/08/15
	Ordinateur	programmation pc beamz.	
	Composition 2	Travail en groupe sur thème.	
	Bilan	Bilan de la séance.	
Pratique du Beamz de 11h à 12h	Travail en groupe.	laisser les enfants expérimenter l'instrument seul ou en groupe.	
Initiation du Beamz 10h à 11h	Présentation	Description de la séance.	22/08/15
	Ordinateur	programmation pc beamz.	
	Composition 3	Travail en groupe sur thème.	
	Bilan	Bilan de la séance.	
Pratique du Beamz de 11h à 12h	Travail en groupe.	laisser les enfants expérimenter l'instrument seul ou en groupe.	
Initiation du Beamz 10h à 11h	Présentation	Description de la séance.	05/09/15
	Ordinateur	programmation pc beamz.	
	Composition 4	Travail en groupe sur thème.	
	Bilan	Bilan de la séance.	
Pratique du Beamz de 11h à 12h	Travail en groupe.	Laissé les enfants travailler sur l'instrument.	
Initiation du Beamz 10h à 11h	Présentation	Description de la séance.	09/09/15
	Ordinateur	programmation pc beamz.	
	Composition 5	Travail en groupe sur thème.	
	Bilan	Bilan de la séance.	
Pratique du Beamz de 11h à 12h	Travail en groupe.	Laissé les enfants travailler sur l'instrument.	
bilan	Bilan	Bilan de la journée avec les résidents	





EXEMPLE D'UNE SEANCE TYPE

La séance se passe au rez-de-chaussée du foyer l'Olivier.

La séance d'animation intitulée « d'initiation du BEAMZ » est de 10H à 11H.

J'utiliserai une pédagogie active pour cette séance.

- 03 Minute L'animation commence par une explication du déroulement de la séance.
- 15 Minute Dans un premier temps présentation du matériel.
- 15 Minute Dans un deuxième temps nous formerons quatre groupes. Il y aura un résident et deux enfants par Beamz. Le but est de découvrir le Beamz en soutient par la personne handicapée.
- 25 Minute Dans un troisième temps tous les groupes joueront ensemble sur une musique.
- 07 Minute Pour finir un bilan pour finir la séance.

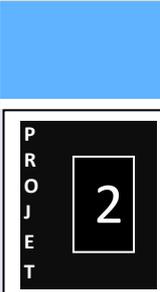
SUPPORT DE COMMUNICATION

Initiation BEAMZ
 Vos enfants vont adorer !

Le samedi 11 juillet
 de 10h à 12h
 au Foyer L'Olivier
 42500
 Le Chambon-Feugerolles

Partenaires :

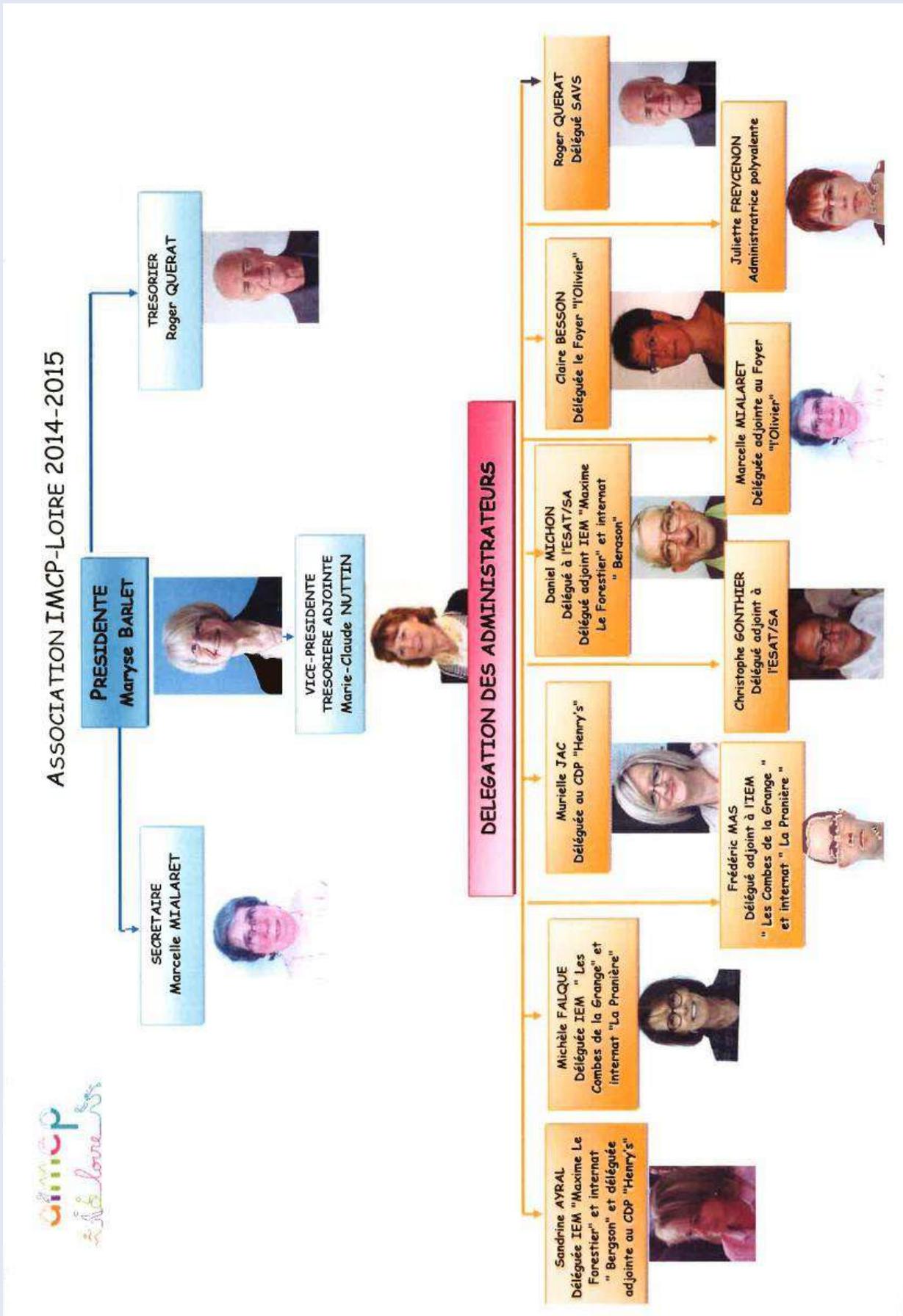
Inscription limitée
 tel : 0477407600
 Service animation



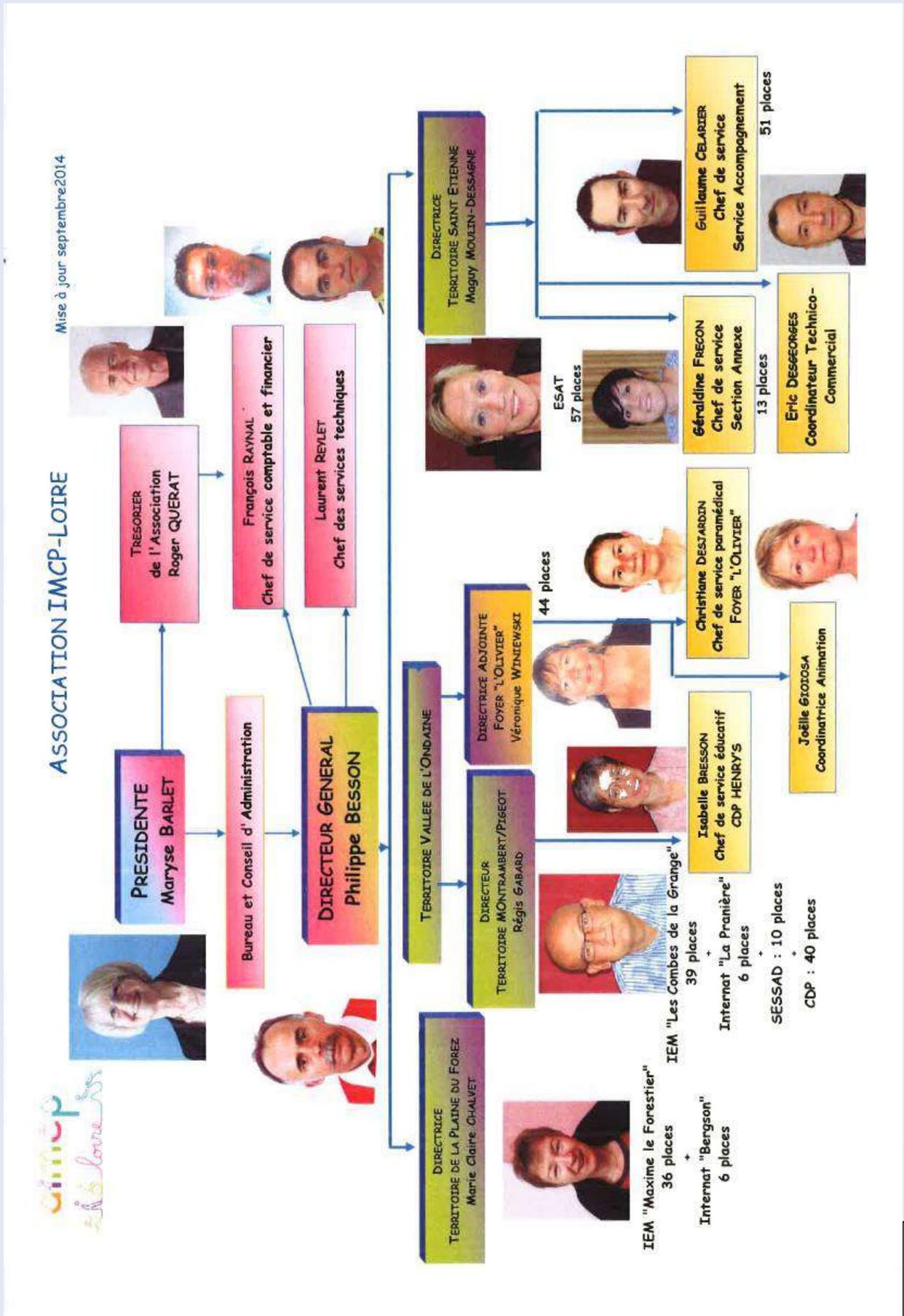


- SOMMAIRE ANNEXE _____ p.27
- SUITE ORGANIGRAMME DE LA STRUCTURE _____ p.28
- FICHE D’EVALUATION DU PROJET 1 _____ p.30
- FICHE D’EVALUATION DU PROJET 2 _____ p.31





DEAN Tuehiti | IRPA : formation BPJEPS animation culturelle « Développer des projets artistiques et de médiation culturelle autour des pratiques musicales, théâtrales et d'expression ». AIMPC : foyer L'Olivier, animateur et AMP.



DEAN Tuehiti | IRPA : formation BPJEPS animation culturelle « Développer des projets artistiques et de médiation culturelle autour des pratiques musicales, théâtrales et d'expression ». AIMPC : foyer L'Olivier, animateur et AMP.



projet 1

nom :	
prénom :	

grille d'évaluation

critères	séance									
Critère 1 : utiliser deux modes : overdrive et neutral.										
Critère 2 : reproduire un effet pour le mode.										
Critère 1 : construire une histoire cohérente.										
Critère 2 : mettre en commun des idées.										
Critère 1 : échanger des idées.										
Critère 2 : exprimer son point de vue.										
Critère 1 : tenir une conversation.										
Critère 2 : partager son savoir.										

légende : ++ : acquis + : en cours d'acquisition - : manque
 d'acquisition -- : pas acquis





projet 1

nom :

prénom :

grille d'évaluation

critères	séance									
Critère 1 : réussir à couper le faisceau.										
Critère 2 : utiliser les fonctions de l'appareil.										
Critère 1 : travailler en groupe.										
Critère 2 : construire une musique.										
Critère 1 : échanger entre différents âges.										
Critère 2 : partager des expériences.										
Critère 1 : accepter les différences.										
Critère 2 : enrichir la communication.										

légende : ++ : acquis + : en cours d'acquisition - : manque
 : d'acquisition -- : pas acquis

